

TERRITOIRE ECONOMIQUE

**Approbation de la cession par la Ville de Gennevilliers
au Département des Hauts-de-Seine des lots de
copropriété n°20, 21, 22 et 24 sis à Gennevilliers
31 avenue Louis Roche – parcelles cadastrées
section N n°228 et 229, d'une superficie cadastrale
d'environ 765 m².**

